

RAPPORT N°30 : DÉCISION MODIFICATIVE N°4**BUDGET PRINCIPAL - 401 (DM N°4)****SECTION DE FONCTIONNEMENT****Déficit Global de fonctionnement avant équilibre : 34 742 €**

- 6227 – Entretien et réparations – service ADMIN ➤ - 10 000 €
- 60612 – Energie – service ADMIN ➤ - 24 742 €

Administration générale**Dépenses réelles**

- + 25 000 € compte 64111 – rémunération du personnel
- + 4 500 € compte 661121 – régularisation des ICNE des emprunts
- + 11 542 € compte 739223 – régularisation FPIC 2016 (ex CC Pays d'Arlanc)

Déficit de 29 500 €

Pôle CSV**Dépenses réelles**

- + 14 000 € compte 6238 – éducation artistique et culturelle
 - 14 000 € compte 65888 – éducation artistique et culturelle
- Neutre

Pôle ECO**Dépenses réelles**

- + 1 932 € compte 6743 – ZAE – subvention au SIEG (pour réparation candélabres)
 - 1 932 € compte 6574 – Anim Eco – subventions de fonctionnement
- Neutre

Pôle EJE**Dépenses réelles (écritures de régularisations)**

- + 15 600 € compte 6132 – ALSH Arlanc
- 15 600 € compte 6135 – ALSH Arlanc
- + 12 500 € compte 615221 – Micro-Crèche
- + 3 200 € compte 615221 – ALSH Arlanc
- + 2 800 € compte 615221 – ALSH Cunlhat
- + 1 700 € compte 615221 – Crèche Arlanc
- + 1 600 € compte 615221 – ALSH Eglisolles
- + 1 400 € compte 615221 – RAM Cunlhat
- + 1 000 € compte 615221 – ALSH Marat
- + 800 € compte 615221 – Crèche Marat
- 25 000 € compte 615221 – Bâtiment
- + 1 400 € compte 60632 – ALSH Arlanc
- + 600 € compte 60632 – Crèche Arlanc
- 2 000 € compte 60632 – Bâtiment
- + 2 500 € compte 6184 – ALSH Marat – BAFA Citoyen
- + 2 500 € compte 6184 – ALSH Cunlhat – BAFA Citoyen
- + 2 500 € compte 6184 – ALSH Eglisolles – BAFA Citoyen
- + 2 500 € compte 6184 – ALSH Ambert – BAFA Citoyen
- + 2 500 € compte 6184 – ALSH ST Germain – BAFA Citoyen
- + 2 600 € compte 6184 – ALSH Arlanc – BAFA Citoyen
- 2 000 € compte 6574 – ALSH Marat
- 2 000 € compte 6574 – ALSH Eglisolles

- 2 000 € compte 6574 – ALSH Ambert
- 2 000 € compte 6574 – ALSH ST Germain
- 2 000 € compte 6574 – ALSH Arlanc
- 1 000 € compte 6574 – RAM Marat
- 1 000 € compte 6574 – RAM Eglisolles
- 1 000 € compte 6574 – RAM Cunlhat
- 1 000 € compte 6574 – RAM Arlanc
- 1 100 € compte 6574 – Subvention EJE
- + 7 500 € compte 6218 – ALSH Ambert
- + 200 € compte 665 – ALSH Ambert

Recettes réelles

- + 4 000 € compte 7066 – Crèche Arlanc
- + 10 000 € compte 70632 – ALSH Arlanc

Excédent de 6 300 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent Global d'investissement avant équilibre : 2 095 €

➤ 2158 – Autres Installations ➤ - 2 095 €

Pôle SOCIAL

Dépenses réelles

- + 95 € compte 2317 – opération 289 (maison santé Ambert) – immo. reçues au titre une mise à disposition

Déficit de 95 €

Pôle EJE

Dépenses réelles

- + 2 000 € compte 2188 – opération 220 (petit matériel EJE)

Déficit de 2 000 €

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES - 430 (DM N°4)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles

- + 43 000 € compte 2188 – opération 185 (équipement de collecte et déchetterie) – Achat 3 caissons DDS mise aux normes DREAL
- 16 000 € Compte 2158 – opération 268 (déchetterie Viverols)
- 8 000 € compte 2158 – opération 232 (déchetterie ST Germain)
- 9 000 € compte 2158 – opération 258 (déchetterie Marat)
- 10 000 € compte 2158 – opération 269 (déchetterie St Anthème)

Neutre

BUDGET GITES D'ENTREPRISES - 420 (DM N°3)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles

- + 1 385 € compte 023 – virement à la section d'investissement (raccordement ENEDIS plateforme)
- 1 385 € compte 60612 – énergie, électricité

Neutre

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles

+ 1 385 € compte 2313 – opération 104 (plateforme Vertolaye raccordement ENEDIS)

Recettes réelles

+ 1 385 € compte 021 – virement de la section de fonctionnement

Neutre

BUDGET ACTIVITES COMMERCIALE 423 (DM N°2)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles

+ 2 500 € compte 6218 – équilibre chapitre 12

+ 165 € compte 6518 – redevances pour licences

- 2 665 € compte 60221 – carburant

Neutre

BUDGET ZA LES BARTHES 419 (DM N°2)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles

+ 461 € compte 66111 – intérêts emprunt - régularisation

Dépenses d'ordre

+ 461 € compte 608 – frais accessoires sur terrains

Recettes d'ordre

+ 461 € compte 7133 – variation des en-cours

+ 461 € compte 796 – transfert de charges financières

Neutre

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'ordre

+ 461 € compte 3351 – terrains – stock final

Recettes réelles

+ 461 € compte 1641 – emprunts

Neutre

Sur proposition du Président,

Délibération,

Il vous est proposé :

- d'approuver les décisions modificatives telles que présentées ci-dessus ;
- d'inscrire les dépenses engagées dans ce cadre au budget 2024 concerné ;
- d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.